

Fiche de données de sécurité

Lessive liquide Kitz Ecocert

I. Identification	
1. Désignation commerciale	Lessive liquide Kitz Ecocert
2. Utilisation	Lavage du linge et lainage à la machine ou à la main
3. Responsable de la mise sur le marché	Kitz international Espace Gambetta, 2 rue Gambetta 77210 Avon
4. Coordonnées	Tel: 01.64.22.40.70 / Fax: 01.64.22.41.08
5. En cas d'urgence	SAMU 15 / Pompiers 17
II. Composition et information sur les composants	
1. Nom ou nature chimique	+10%: 7732-18-5 :Eau 1% - ≤10% 110615-47-9 Lauryl polyglycosides 8002-09-3 Huile de pin 112-80-1 Acide oléique 497-19-8 Carbonate de sodium 0.1- ≤1% Gluconate de monosodium 527-07-1 6834-92-0 Méta silicate de sodium <0.1% 61790-12-3 Acide gras de Tallol Parfum de rose (pur)
2. Composant(s) pouvant présenter un danger	Huile de pin (pure) Méta silicate de sodium (anhydre) Parfum de rose (pur)
III. Identification des risques	
1. Pour l'homme	R36: irritant pour les yeux
2. Pour l'environnement	Néant

IV. Mesures de premiers secours	
1. En cas de projection oculaire	Rincer abondamment avec de l'eau pendant 15mn. Consulter un spécialiste si l'irritation persiste.
2. En cas de contact cutané	Néant
3. En cas d'ingestion	Rincer la bouche abondamment. Ne pas faire vomir. Consulter d'urgence un médecin auquel on montrera l'étiquette.
4. En cas d'inhalation	Néant
V. Mesures de lutte contre l'incendie	
1. Moyens d'extinction recommandés	Tous moyens.
2. Mesures particulières de protection	Protection respiratoire
3. Risques résultants de l'exposition aux produits de combustion	-
VI. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle	
1. Protection individuelle	Vêtements de travail et lunettes de protection en usage professionnel
2. Protection de l'environnement	Diluer à grande eau
3. Méthodes de nettoyage	Éponger le produit et rincer la surface d'épandage. En cas de déversement très important, éliminer dans des récipients.
VII. Stockage et manipulation	
1. Précautions de manipulation	Néant
2. Conditions de stockage	Conserver le bouchon fermé
VIII. Contrôle de l'exposition / protection individuelle	
1. Mesures individuelles de prévention et de protection	Prévoir une douche oculaire si usage professionnel. Éviter tout contact avec les yeux .
2. Mesures générales de protection et d'hygiène	Lunettes et gants conseillés en usage professionnel
3. Valeurs limite d'exposition	Non renseigné
IX. Propriétés physico-chimiques	
1. Etat physique	Liquide
2. Caractères organoleptiques	couleur blanche opaque, odeur de rose
3. pH	env. 10 (pur)

4. Solubilité	soluble, miscible dans l'eau, solubilité partielle dans les solvants organiques
5. Coefficient de partage	-
6. Pression de vapeur	< 5mm Hg à 50°C
7. Densité relative	Environ 1
8. Inflammation et explosion	>100°C
9. Autres données	Point d'ébullition (98°C-105°C)
X. Stabilité et réactivité	
1. Stabilité	Stable en conditions normales d'utilisation
2. Conditions à éviter	Néant
3. Matières à éviter	Oxydants forts, acides forts, bases fortes
4. Produits de décomposition dangereux	Néant
XI. Informations toxicologiques	
1. Irritation cutanée	-
2. Irritation oculaire	Irritant
3. Ingestion	Gêne et irritation des voies digestives, risque de fausse route
4. Autres	Néant
XII. Informations écotoxicologiques	
Répond au cahier des charges ECOCERT : matière premières naturelles, traitées sans recours à la pétrochimie.	
XIII. Conseils d'élimination	
Néant.	
XIV. Transport	
En l'état de la réglementation : Produit non dangereux	
XV. Informations réglementaires	
1. Fiche de données de sécurité	En date du 09/10/2009
2. Etiquetage CEE	R36: irritant pour les yeux S26 : En cas de contact avec les yeux rincer abondamment et consulter un spécialiste
3. Prescriptions nationales	Non concerné
XVI. Autres informations	
Cette fiche tient compte des risques potentiels, liés à l'utilisation et la manipulation normale de la préparation concernée sous sa forme concentrée. Les informations présentes dans cette	

fiche sont basées sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. L'utilisateur n'est en aucun cas dispensé de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité ; il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit.

Nota : L'ensemble des informations réglementaires mentionnées a pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent ; cette énumération ne peut pas être considérée comme exhaustive.